Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Rapport annuel 2011-2012

Musée canadien *de* l'immigration du Quai 21
Canadian Museum *of* Immigration at Pier 21

Rapport annuel 2011-2012

Canada

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal
Halifax, Nouvelle-Écosse B3H 4P7
T : 902 425-7770 | F : 902 423-4045
Sans frais : 1-855-526-4721
www.quai21.ca | info@quai21.ca

Publié par Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Conçu par Azam Chadeganipour
Imprimé par Halcraft Printers Inc.®

Numéro de catalogue. CC521-2012
ISSN 1925-9824
© Musée canadien de l'immigration du Quai 21

TABLE DES MATIÈRES

1
Message du président du Conseil

3
À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

5 La fière histoire du Quai 21
5 Le musée de la Société du Quai 21
5 La naissance d'un musée national

6
Profil de la Société

6 Mandat, mission et lois applicables
6 Vision et valeurs fondamentales
8 Activités principales

8
Structure de la Société

8 Conseil d'administration
10 Directions et employés

12
Gouvernance de la Société

12 Un engagement envers une gouvernance solide
12 Établir une fondation solide
13 Orientation et développement

14
Résultats

14 Activité de programme 1: Expérience des visiteurs et création de liens
22 Activité de programme 2: Installations
24 Activité de programme 3: Services internes

31
Rapport de gestion

31 Priorités stratégiques
32 Performance
32 Résultats financiers et perspectives
34 Risques d'affaires
36 Capacité à livrer des résultats
37 Production de revenus

39
États financiers

40 Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
41 Rapport de l'auditeur indépendant
43 État de la situation financière
44 État des résultats
45 État des gains et pertes de réévaluation
46 État de l'évolution de l'actif net
47 État des flux de trésorerie
48 Notes complémentaires
65 Tableaux

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

L'année 2011-2012 a marqué la première année complète d'exercice du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Elle a également été remplie d'autres « premières » dans tous les domaines liés à nos activités. Le Conseil d'administration croit fermement que les fondements posés par le Musée au cours de la dernière année nous positionnent favorablement pour réaliser l'important mandat qui nous est octroyé par le gouvernement du Canada.

Le Musée a hérité d'une solide tradition, construit grâce au dévouement et à l'engagement de son personnel, de ses bénévoles, de son Conseil et de la Fondation du musée du Quai 21 – dont les activités se sont déroulées sur le site historique du Halifax Seaport, lequel abrite aujourd'hui la plus récente société d'État culturelle du Canada.

Nous avons envers eux, ainsi qu'envers l'important réseau de généreux donateurs d'un peu partout au pays, une énorme dette de gratitude pour avoir poursuivi sans relâche le rêve de créer un musée national consacré à l'exploration et à la célébration de l'expérience et de la contribution de millions de personnes qui ont choisi ce pays comme patrie.

Le Conseil d'administration est extrêmement fier de ce que le Musée a accompli au cours de l'année et nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les membres du personnel et les bénévoles du Musée. Sans leur persévérance et leur enthousiasme, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Nous nous engageons pleinement à promouvoir un environnement de travail positif qui respecte l'importante contribution apportée au Musée par le grand savoir-faire de chacun d'entre eux.

Le Conseil est ravi que le gouvernement ait nommé, le 20 octobre 2011, notre toute première directrice/chef de la direction. Marie Chapman dispose d'une vaste expérience avec le musée du Quai 21, y ayant occupé les postes de chef de l'exploitation et de directrice du marketing, des ventes et du développement; elle est hautement qualifiée pour assumer les fonctions qui lui ont été attribuées.

Au cours de l'année, la directrice/chef de la direction a formé une équipe de haute direction et a offert de postes permanents aux anciens employés de la Société du Quai 21. Des employés supplémentaires ont également été embauchés afin de combler des postes clés. Des stratégies sont actuellement en place pour poursuivre notre engagement et pour tirer au mieux avantage du grand dévouement des bénévoles du Musée.

En ce qui concerne le secteur essentiel de l'expérience des visiteurs et de la création de liens, nous avons entamé la mise en œuvre d'une stratégie visant à élargir la collection et l'information mises à la disposition du public – afin de dépasser ce qui était offert durant les années du Quai 21. Un plan détaillé est en cours d'élaboration afin de rassembler les histoires orales de Canadiens et Canadiennes qui souhaitent s'impliquer dans le Musée. Celles-ci, associées à des recherches originales ciblées, reflèteront la mosaïque multiculturelle du Canada et contribueront à enrichir la collection de façon incommensurable. Le catalogage de l'importante collection du Musée et la transcription d'entretiens audio et vidéo sont présentement en cours.

Nous sommes également prêts à lancer notre première exposition interne temporaire à l'été 2012 – *Façonner le Canada : l'exploration de nos paysages culturels*. L'exposition permettra aux visiteurs de découvrir la manière dont les groupes et les individus préservent et nourrissent leur identité culturelle au Canada.

À l'automne 2011, le Conseil et l'équipe de la haute direction ont tenu une séance de planification stratégique qui nous a permis de définir la vision à long terme du Musée et d'établir le processus d'élaboration de notre premier plan directeur d'interprétation. Presque terminé à la fin de l'exercice financier, ce plan permettra de déterminer la programmation et les expositions du Musée, et jettera les bases de notre présence – autant physique que virtuelle – partout au pays.

Le programme d'expositions itinérantes, que le Musée lancera en 2014 dans un grand nombre de communautés canadiennes, est déjà bien avancé. L'exposition *Canada : jour 1* vous fera part des expériences et des impressions qu'ont eues certains immigrants et réfugiés lors de leur premier jour au pays – de la Confédération jusqu'à aujourd'hui – en alliant l'art et l'histoire dans différents récits. Elle permettra également de poursuivre la constitution de la collection d'histoires orales et favorisera la participation du public grâce à différents sites d'accueil et à différentes applications virtuelles telles que les médias sociaux.

Le Musée continue à élargir son réseau de partenaires au pays et à être un bon voisin dans la communauté locale grâce à des programmes tels que *La Communauté présente*, *Pleins feux sur la diversité* et *Bienvenue chez vous au Canada*.

À la fin du dernier exercice financier, plusieurs projets majeurs de notre plan d'immobilisation étaient en voie d'achèvement, dans le respect des délais prévus et légèrement en-deçà des prévisions budgétaires. Parmi ceux-ci, nous avons entrepris un projet complexe visant à remplacer le système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), lequel sera terminé d'ici juillet 2012. En outre, en passant de l'électricité au gaz naturel, le Musée s'attend à réaliser des économies annuelles.

L'important projet de construction visant à rénover l'annexe de l'immigration – nouvel espace mis à la disposition du Musée dans les termes du contrat de bail avec l'Administration portuaire d'Halifax – était également presqu'achevé à la fin de l'exercice financier. Cela fournira l'espace nécessaire au personnel, aux bénévoles, à l'entreposage, à l'entretien des collections et à l'enregistrement des histoires orales.

Le Conseil d'administration continue de travailler fort afin de s'assurer que les systèmes et les outils adéquats soient en place pour soutenir un bon régime de gouvernance et de responsabilité. Il doit également nous permettre d'être financièrement responsables à partir des fonds qui nous sont fournis par le Parlement et par l'intermédiaire de nos propres activités philanthropiques et génératrices de revenus.

Nous avons adopté un cadre préliminaire de mesure de la performance qui nous permettra de faire le suivi de notre rendement et d'en établir les rapports. Nous avons révisé les termes de référence du Comité de vérification – que nous avons renommé « Comité de vérification et de surveillance des risques » – afin de mettre davantage l'accent sur la gestion des risques. Nous avons également constitué un sous-comité d'investissement composé d'experts externes pour fournir des directives et superviser la gestion du fonds de dotation, un héritage de 7 millions de dollars de la Fondation du Quai 21.

À l'été 2011, le Conseil et ses comités ont effectué leur première autoévaluation de performance, ce qui a entraîné quelques ajustements de notre système de gouvernance. Nous avons tenu notre première assemblée publique annuelle en mai 2012. Cela nous a donné une excellente occasion de rejoindre la communauté, d'examiner les points saillants de l'année précédente et de partager certains de nos passionnants projets à venir. Nous avons également profité de l'occasion pour célébrer le soutien continu de nos donateurs.

Mes collègues du Conseil se joignent à moi pour exprimer toute la gratitude que nous éprouvons d'avoir le privilège de servir notre pays en tant qu'administrateurs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Dans notre rapport sur les résultats de l'exercice financier de 2011-2012, nous avons aussi renouvelé notre ferme engagement à la poursuite d'un avenir prometteur pour ce musée national tout à fait unique – un musée dont tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent être fiers.

John E. Oliver
Président du Conseil d'administration

À PROPOS DU MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

La loi constituant le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est entrée en vigueur le 25 novembre 2010, moins d'un an et demi après que le premier ministre eût annoncé l'intention du gouvernement fédéral de créer un nouveau musée national consacré à la célébration de l'histoire de l'immigration, au rôle des immigrants et à leur contribution à l'histoire du Canada.

Situé au Quai 21, lieu historique national du port d'Halifax, le Musée a été créé par le gouvernement à titre de société d'État dans le portefeuille du Patrimoine canadien. Il est l'un des deux seuls musées nationaux à avoir été créé depuis une trentaine d'années et le deuxième situé à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Photo : Azam Chadeganipour

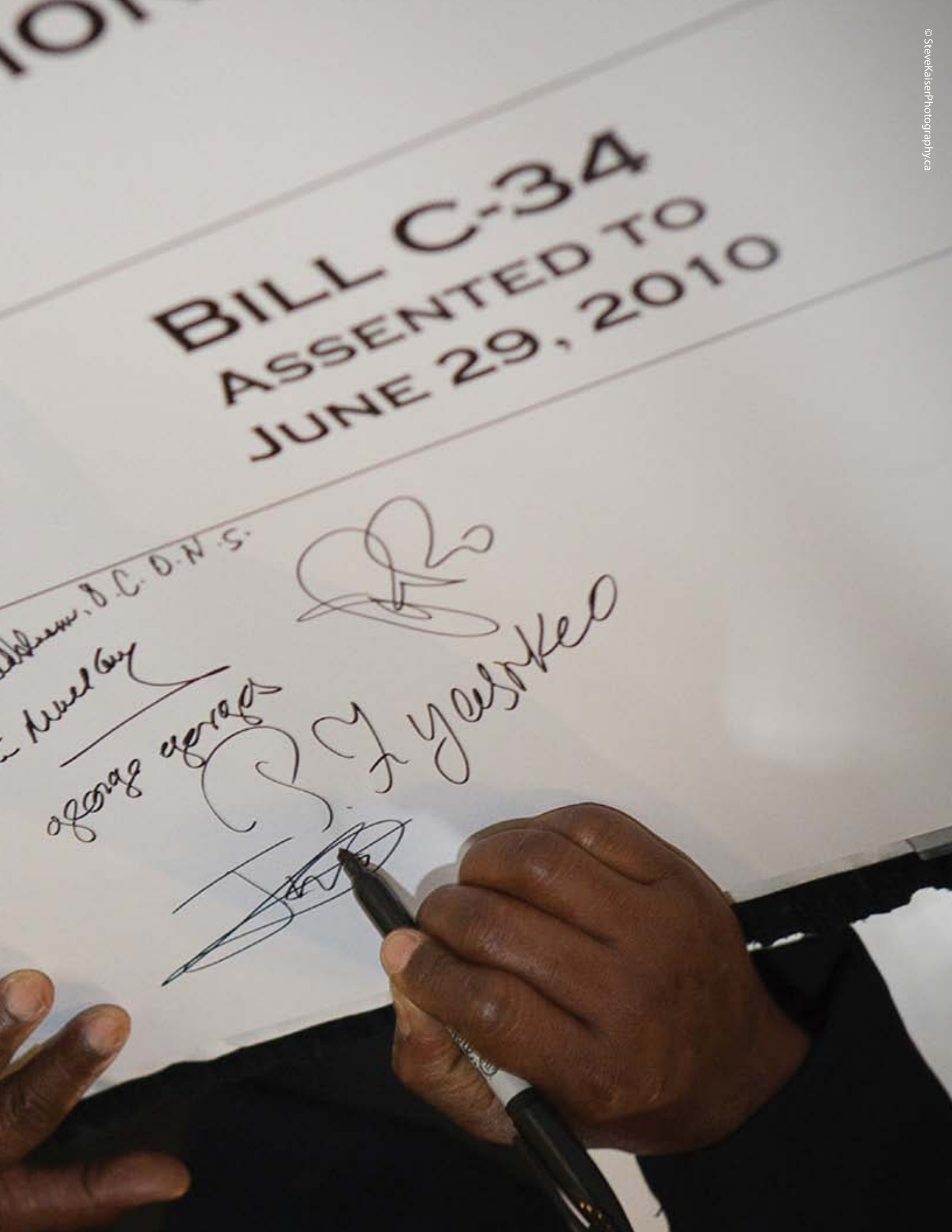

© SteveKaiserPhotography.ca

LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a constitué la porte d'entrée au Canada de près d'un million d'immigrants. Parmi eux se trouvaient les réfugiés d'une Europe ravagée par la guerre et d'une Hongrie troublée par la révolution, sans oublier les épouses de guerre et les nombreux enfants déplacés. Ils allaient tous, de manière considérable, contribuer au mode de vie et à la croissance du Canada en tant que nation. Le Quai 21 a joué un autre rôle clé durant la Deuxième Guerre mondiale en fournissant du ravitaillement et du personnel à la Grande-Bretagne.

En 1971, le Quai 21 a dû mettre fin à ses activités en tant que porte d'entrée au Canada en raison de la diminution du nombre d'immigrants utilisant la voie maritime pour arriver au pays. Heureusement, son histoire peut aujourd'hui se perpétuer grâce au travail de la Société du Quai 21.

LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

Avant de devenir un musée national en 2010, cet historique hangar d'immigration a abrité un musée très populaire géré par la Société du Quai 21 afin d'honorer tous ces individus qui sont passés par le Quai 21. Grâce à la vision et aux efforts incessants de la Société du Quai 21, un appui gouvernemental de 4,5 millions de dollars et à une fructueuse campagne de financement nationale (menée par la Societé du Quai 21 qui a collecté une somme équivalente à la contribution du gouvernement), le musée a pu ouvrir ses portes le jour de la fête du Canada de 1999. En 2002, la Fondation du Quai 21 (la Fondation) a été formée; elle a pu amasser un fond de dotation de 7 millions de dollars.

Le musée était une attraction extrêmement populaire, reconnue pour sa programmation et ses expositions fascinantes, qui donnent à réfléchir et remplies d'émotions, pour la qualité et le dévouement de son personnel, ainsi que pour son rôle de chef de file dans la communauté. Le programme *Bienvenue chez vous au Canada*, en partenariat avec de nombreux groupes communautaires, est l'un des projets les plus novateurs du musée; il relfète le rôle historique de tous ces bénévoles qui ont accueilli les nouveaux arrivants au Quai 21.

Depuis 2004, le programme *Bienvenue chez vous au Canada* a aidé plus de 134 nouveaux arrivants venus de 47 pays à acquérir une expérience de travail significative au Canada et à améliorer leurs perspectives d'emploi. Le Musée offre aux participants un stage de six mois au Quai 21, des possibilités de stage externe, du mentorat et du perfectionnement professionnel, ainsi que la création de réseaux.

Le musée disposait de vastes collections d'histoires orales, de récits, d'images et d'archives – largement portées sur l'histoire du Quai 21– qui constituaient une grande partie de sa programmation et qui sont maintenant sous la direction du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

LA NAISSANCE D'UN MUSÉE NATIONAL

L'annonce de la création d'un nouveau musée national faite par le premier ministre en juin 2009 pour explorer les thèmes plus généraux de l'immigration canadienne a constitué le commencement d'un nouveau chapitre pour le Quai 21.

Le 7 juin 2010, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-34 – la *Loi modifiant la Loi sur les musées* –, lequel a reçu la sanction royale le 29 juin 2010. Le 25 novembre 2010, la loi est entrée en vigueur et le gouvernement a constitué le premier Conseil d'administration du Musée. Le 3 février 2011, les parties à l'Entente définitive ont conclu les transactions. Le 4 février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 lançait ses activités.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Les modifications de la *Loi sur les musées* confèrent au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 le mandat suivant :

« Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

À titre de musée national et en tant que membre du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée doit :

- jouer *« un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne » ;*
- représenter *« tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offrir dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »*[1]

En plus de la *Loi sur les musées*, le Musée relève de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), laquelle établit le cadre de contrôle et de responsabilité des sociétés d'État. Le Musée est également assujetti, entre autres, à une gamme d'autres lois régissant l'emploi et la pension de retraite, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et les langues officielles.

1 Préambule de la *Loi sur les Musées.*

VISION ET VALEURS FONDAMENTALES

En septembre 2011, le Conseil et la direction ont tenu leur première retraite sur la planification stratégique au cours de laquelle le Conseil a défini l'énoncé de vision et de valeurs fondamentales du Musée :

Nous imaginons un Canada où tous les citoyens comprennent et apprécient le fait que, hormis les Autochtones qui habitaient en premier lieu sur ce territoire, le dénominateur commun qui nous unit tous réside dans notre histoire commune en tant que nouveaux arrivants ou descendants d'immigrants.

Nous allons contribuer à la réalisation de cette vision par l'entremise d'une programmation fascinante, expérientielle, qui explore les thèmes communs de l'héritage et de l'expérience d'immigrants, ainsi que les contributions exceptionnelles de tant d'individus qui ont fait du Canada leur patrie.

Nous allons inciter les Canadiens et Canadiennes à raconter leur histoire collective en tant que nation bâtie sur l'immigration, et allons tenter de rejoindre et d'intéresser les Canadiens de partout au pays. Pour ce faire, nous mettrons l'accent sur la collecte, la préservation et le partage d'histoires orales qui ont capturé les souvenirs et les perceptions des Canadiens. Nous allons nous montrer sans peur et sans reproche dans le choix de contenus et n'hésiterons pas à traiter de sujets délicats et complexes.

Notre programmation et notre environnement de travail tiendront compte des valeurs fondamentales suivantes :

- *Le respect*
- *L'inclusion*
- *L'équité*
- *L'objectivité*
- *L'intégrité intellectuelle et professionnelle*
- *Le courage*
- *Le leadership et l'engagement*

Photo gracieuseté de la famille Settle

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le Musée a aligné ses activités pour contribuer à la réalisation du résultat stratégique suivant :

« Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada, qui se poursuit de nos jours ».

Les principaux thèmes à explorer comprennent :

- Le rôle vital que l'immigration a joué dans l'édification du Canada;
- L'expérience des immigrants à leur arrivée au Canada;
- Les contributions continues des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du pays.

À cette fin, le Musée a créé une « architecture d'alignement des programmes », laquelle est exigée de tout organisme fédéral, comme cadre de travail pour la planification, l'établissement de budgets et la surveillance et le rapport sur la performance.

L'architecture d'alignement des programmes du Musée est composée de trois activités :

1- **L'expérience des visiteurs et la création de liens,** sous laquelle les activités suivantes sont regroupées :
   - La recherche et le développement du contenu;
   - L'interprétation et la création de liens (y compris la programmation publique et les expositions);
   - Le rayonnement national et les partenariats;
   - Les services et les structures d'accueil à l'intention des visiteurs (y compris les activités des bénévoles).

2- **Les installations,** qui se concentrent sur :
   - Les améliorations locatives (incluant les projets d'immobilisation);
   - L'exploitation des bâtiments et la sécurité.

3- **Les services internes,** lesquels comprennent :
   - La gouvernance;
   - La gestion des ressources;
   - Le développement et les affaires publiques (y compris le marketing, les communications, les activités commerciales, la location de salles, le parrainage et les partenariats communautaires).

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La *Loi sur les musées* prévoit un Conseil d'administration de onze membres nommés par le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Le Conseil d'administration du Musée agit comme un organe de gouvernance. Il est indépendant de la direction et est redevable devant le Parlement en ce qui regarde la gestion du Musée par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Au 31 mars 2012, dix administrateurs étaient nommés au Conseil, pour une durée allant d'un à quatre ans. Cette formule permet d'assurer que tous les contrats n'expirent pas au même moment, rendant ainsi possible une succession plus efficace.

Afin de l'aider à exercer ses devoirs appropriés de gestion diligente à l'égard de plusieurs de ses principales responsabilités, il a créé les comités suivants :

- Un **Comité exécutif et des finances,** capable de prendre des décisions entre les séances du Conseil, de superviser la planification financière et la mesure de la performance, les projets d'investissements et d'immobilisation et d'évaluer le rendement de la directrice/chef de la direction;

- Un **Comité de vérification et de surveillance des risques,** qui essentiellement assume les responsabilités prescrites au chapitre 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
- Un **Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations,** offrant des orientations stratégiques, supervisant la gestion des ressources humaines du Musée et examinant les questions de gouvernance, y compris les nominations, les orientations au Conseil et l'autoévaluation du Conseil;
- Un **Comité du développement,** pour offrir des orientations stratégiques et superviser les activités de financement et les efforts de développement du Musée.

Le Conseil d'administration et ses comités invitent la direction à participer et à fournir de l'information lors de leurs réunions. Cependant ils tiennent régulièrement des séances à huis clos afin de maintenir leur indépendance par rapport à la direction. Le Comité de vérification et de surveillance des risques tient lui aussi des sessions à huis clos, avec des représentants du Bureau du vérificateur général (BVG), le vérificateur externe du Musée en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Président du Conseil

John E. Oliver, Wallace, Nouvelle-Écosse

Vice-président du Conseil

Tung Chan, Richmond, Colombie-Britannique

Administrateurs

Mark Boudreau, Halifax, Nouvelle-Écosse

Ralph Chiodo, Toronto, Ontario

Ruth M. Goldbloom, O.C., O.N.S, Halifax, Nouvelle-Écosse

Richard (Cy) Leblanc, Grande-Digue, Nouveau-Brunswick

Phuong T.V. Ngo, Orleans, Ontario

Rosanna M. Saccomani, Q.C., Edmonton, Alberta

James (Bradley) Stafford, CA, Vancouver, Colombie-Britannique

Dr. Frances Swyripa, Edmonton, Alberta

Debout (de gauche à droite) : John E. Oliver, président, Richard (Cy) Leblanc, Dr. Frances Swyripa, Tung Chan, vice-président, Ralph Chiodo
Assis (de gauche à droite) : James (Bradley) Stafford, CA, Mark Boudreau, Ruth M. Goldbloom, O.C., O.N.S., Rosanna M. Saccomani, Q.C., Phuong T.V. Ngo

Photo : Azam Chadeganipour

DIRECTION ET EMPLOYÉS

Bien que le Conseil soit responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la législation prévoit qu'une directrice/chef de la direction assure la supervision au jour le jour des activités et des employés du Musée. Le règlement n° 1 du Musée prévoit la nomination de trois dirigeants additionnels : un ou une chef de l'exploitation, un ou une chef des opérations financières et un ou une secrétaire de la Société.

Le gouvernement a nommé la première directrice du Musée le 20 octobre 2011 suite à un important processus de recrutement. La directrice a ensuite mis sur pied une équipe de haute direction pour l'aider à gérer les activités commerciales du Musée. Le Musée a retenu les services, à contrat, d'une secrétaire de la Société par intérim.

L'équipe de la haute direction

Marie Chapman, Directrice/chef de la direction

Kendall Blunden, CA, Chef de la direction financière

Tanya Bouchard, Conservatrice en chef

Carrie-Ann Smith, Chef, responsable de la mobilisation du public

Fiona Valverde, Directrice du marketing, des communications et du développement

Le Musée a confié aux anciens employés de la Société du Quai 21 des postes permanents et les a inscrits au régime de pension du gouvernement du Canada.

De gauche à droite : Kendall Blunden, CA, Carrie-Ann Smith, Marie Chapman, Tanya Bouchard, Fiona Valverde

Photo : Azam Chadeganipour

Le Musée continue de développer sa structure organisationnelle et recrute davantage d'employés afin de pourvoir des postes clés. Le Musée avait doté 36 postes en personnel permanent à temps plein avant la fin du mois de mars 2012. Lorsque nécessaire, le Musée atteint certains de ses objectifs à court terme par l'intermédiaire de contrats de services professionnels.

En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée continue de bénéficier d'un vaste réseau de fidèles bénévoles qui ont servi le musée du Quai 21 avec distinction durant ses 12 ans d'histoire. En 2011-2012, les bénévoles ont joué un rôle déterminant dans la qualité de l'expérience des visiteurs. La direction doit s'assurer que les bénévoles continuent de jouer un rôle important, intégré à celui du personnel des services aux visiteurs afin d'optimiser l'expérience de leur visite.

© Bibliothèque et Archives Canada

Photo : Azam Chadeganipour

GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

Une priorité clé pour le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dans ses premiers mois de fonctionnement a été – et continuera d'être – la mise en place d'un cadre de gouvernance solide pour la prise de décisions efficaces, l'utilisation responsable des fonds publics, la gestion des risques et la reddition de comptes aux Canadiens et Canadiennes

UN ENGAGEMENT ENVERS UNE GOUVERNANCE SOLIDE

Dans les deux premiers plans d'entreprise, la Société s'est engagée à « *atteindre ou dépasser les normes reconnues pour la gouvernance organisationnelle; il disposera notamment d'un régime de gestion de la performance éprouvé et d'un système intégré de gestion des risques* »

Depuis sa constitution par le gouvernement en décembre 2010, le Conseil, aidé de la direction, a fait des progrès significatifs en adoptant une vaste gamme de structures, de processus et d'outils de gouvernance.

ÉTABLIR UNE SOLIDE FONDATION

Suite à sa constitution, le premier Conseil d'administration du Musée a adopté le premier règlement général de la Société, ainsi qu'une politique de gouvernance complète. Par le biais de ces documents clés, le Conseil a explicitement assumé la responsabilité de la gestion et de la supervision de la Société et a défini les rôles respectifs du Conseil d'administration et de la direction. La politique de gouvernance souligne également l'importance d'une collaboration de travail efficace entre les deux.

En plus de décrire les obligations fiduciaires du Conseil et ses fonctions de diligence raisonnable, la politique de gouvernance établit ce qui suit comme principales responsabilités du Conseil :

- Établir l'orientation stratégique du Musée;
- Protéger les ressources du Musée;
- Surveiller le rendement et la reddition de compte du Musée;
- Définir les stratégies pour les intervenants et les communications;
- Planifier la relève du Conseil et les postes clés de la direction;
- Évaluer périodiquement la pertinence du mandat.

À la fin mars 2011, le Conseil avait également :

- Établi sa structure de comité et le mandat de chacun de ses quatre comités;
- Approuvé un instrument de délégation qui délimite les pouvoirs de signature de la chef de la direction et des autres membres du personnel du Musée;
- Approuvé une politique d'investissement et une politique régissant les voyages des membres du Conseil;
- Tenu une série de sessions d'orientation pour le Conseil.

Au cours de 2011-2012, le Conseil a constitué sa fondation en :

- Tenant sa première retraite sur la planification stratégique au cours de laquelle il a clarifié sa vision et ses valeurs à long terme, en plus de définir une orientation stratégique pour les cinq années à venir;
- Commençant à élaborer un cadre de gestion de la performance pour faire le suivi des rendements, en établir les rapports et permettre l'application de correctifs, lorsque nécessaire;
- Établissant un profil de compétences afin de définir les compétences, l'expérience, les connaissances et les attributs requis de la part de chacun des administrateurs et du Conseil dans son ensemble;

- Adoptant un processus pour l'évaluation annuelle de la performance du Conseil, de ses comités et de ses membres. Le Conseil a procédé à sa première autoévaluation à l'été 2011, lui permettant d'apporter quelques améliorations au régime de gouvernance;
- Planifiant sa première assemblée publique annuelle qui s'est tenu en mai 2012.

ORIENTATION ET DÉVELOPPEMENT

Lors de sa première réunion du Conseil en décembre 2010, le conseiller juridique a donné aux membres du Conseil un aperçu de leurs fonctions, rôles et responsabilités en fonction du régime de reddition de compte d'une société d'État. Le personnel du Quai 21 a quant à lui fourni de l'information sur l'histoire et la programmation du musée de la Societé du Quai 21. À sa deuxième réunion, le Bureau du vérificateur général a été invité à expliquer le mode de vérification et le rôle du BVG en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En mars 2011, lors de la réunion du Conseil d'administration, l'École de la fonction publique du Canada a présenté une version condensée de son programme d'orientation offert à tous les administrateurs nouvellement nommés au sein de conseils de sociétés d'État. Au fil du temps, les membres du Conseil ont aussi reçu de nombreuses sessions d'information orales et écrites sur les restrictions en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts* pour les titulaires de charges publiques. Un des résultats a été que le Conseil d'administration et ses comités ont maintenant un élément de discussion permanent dans chaque agenda par lequel les membres sont invités à déclarer tout conflit d'intérêts, réel ou potentiel.

Le Conseil a tenu une autre séance sur la gestion des risques en juin 2011 et prévoit tenir une séance d'orientation sur l'éducation financière liée à une société d'État en 2012.

Photos : Azam Chadeganipour

RÉSULTATS

L'architecture d'alignement des programmes du Musée regroupe les activités clés du Musée en fonction des résultats attendus et définit les priorités stratégiques, des résultats et des activités clés.

La section qui suit donne un aperçu des résultats du Musée à la fin du mois de mars 2012. Pour chaque activité de programme, un résumé de l'activité est fourni, ainsi que :

- Les priorités stratégiques et les principaux engagements pour le 31 mars 2012 tels que définis dans le plan d'entreprise;
- Les résultats réels au 31 mars 2012.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 : EXPÉRIENCE DES VISITEURS ET CRÉATION DE LIENS

Description

L'activité du programme *Expérience des visiteurs et création de liens* a pour but d'offrir à l'auditoire du Musée l'accès à un contenu riche et à de la programmation qui reflètent les expériences diverses et les contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

Cette activité est également conçue dans le but d'impliquer intensément les Canadiens et Canadiennes dans la construction et l'exploration de ces thèmes clés en les encourageant à partager leurs histoires et à rechercher leur propre histoire d'immigration familiale. Le Musée effectue des recherches et présente des études vivantes sur l'immigration au Canada à travers une variété de supports incluant : des expositions polyvalentes et permanentes, des programmes sur le site et au-dehors, des expositions itinérantes, des publications, des expositions virtuelles ainsi que d'autres outils de médias sociaux.

Résultat prévu

Les Canadiens et Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada, et ils participent à leur élaboration.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 1 – RECHERCHE ET ÉLABORATION DU CONTENU: *Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration au Canada, indépendamment du point d'entrée, ainsi que la contribution de tous les immigrants à l'édification du Canada, tout en mettant en valeur les acquis intellectuels développés par la Société du Quai 21.*

Principaux engagements pour le 31 mars 2012

1. Commencer à élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à bâtir une solide collection de matériaux traitant de l'immigration canadienne en général, comprenant des histoires enregistrées, des livres, du matériel d'archives et de références, des journaux, des abonnements, l'accès à des banques de données, etc., et rendre celle-ci facilement accessible au public.
2. Adopter des politiques et des systèmes permettant la gestion efficace de ces matériaux.

Résultats réels au 31 mars 2012

- Toutes les collections (numériques, d'archives, ainsi que les artefacts) relèvent désormais de la responsabilité de la conservatrice en chef, assurant ainsi une bonne administration des documents numériques et physiques;

Photo : Azam Chadeganipour

- Une stratégie globale visant à élargir la portée de la collection pour couvrir l'ensemble de l'immigration canadienne a été complétée et est actuellement mise en œuvre, ce qui permettra au Musée de partager les histoires et les expériences de tous les immigrants canadiens d'hier et d'aujourd'hui;
- L'équipe de l'histoire orale a, dans un premier temps, parcouru le pays en compagnie de la photographe canadienne Naomi Harris afin de documenter les histoires orales d'immigrés issus de diverses communautés – celles d'Halifax, de la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick, de Montréal, de Toronto, de Calgary, de Vancouver et des terres intérieures de la Colombie-Britannique. Ces histoires aideront à constituer les fondements de l'exposition temporaire de 2012 – *Façonner le Canada : l'exploration de nos paysages culturels*;
- Un contrat a été émis pour permettre la transcription et la numérisation de la collection d'histoires orales afin que les histoires figurant déjà dans la collection puissent faire partie intégrante du Musée et être partagées avec les Canadiens et les Canadiennes des générations à venir;
- L'annexe inférieure de l'immigration, dont les rénovations étaient en voie d'achèvement à la fin de l'exercice financier, abritera toutes les collections conformément aux normes de conservation des collections numériques et physiques actuellement en vigueur. Les collections ont été préparées pour un transfert dans ce nouvel espace.

En cours

- Le Musée continue de mettre en œuvre sa stratégie de développement de la collection, laquelle comprend un plan global dont l'objectif est de recueillir les histoires orales de Canadiens et Canadiennes qui souhaitent y contribuer;
- Le Musée continue également à développer la base de données *Collective Access* afin d'améliorer la recherche et les fonctionnalités d'accès offertes aux visiteurs dans le Musée et sur son site Web;
- La transcription et la numérisation de la collection d'histoires orales devraient être terminées d'ici l'automne 2012;
- L'élaboration des politiques et des systèmes liés à une gestion efficace de la collection – incluant les politiques des collections numériques – sera complétée d'ici septembre 2012;
- Les travaux de rénovation de l'annexe inférieure de l'immigration permettront de créer un espace spécialement conçu pour l'enregistrement et l'édition d'histoires orales qui pourront débuter au cours de l'année 2012.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 2 - INTERPRÉTATION ET CRÉATION DE LIENS : *Les expositions et les programmes sont novateurs et attrayants; ils suscitent la réflexion et reflètent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada. Les visiteurs sur place comme les visiteurs virtuels ont accès à des expériences et à du contenu inédits et novateurs dans les deux langues officielles.*

Principaux engagements pour le 31 mars 2012

1. Élaborer et commencer à mettre en œuvre un plan directeur d'interprétation comprenant les plans de la programmation à l'intention du public;
2. Développer le site Web de transition;
3. Mettre le contenu sur les grands thèmes de l'immigration canadienne en ligne le plus rapidement possible;
4. Explorer les différentes possibilités offertes par les technologies nouvelles disponibles.

Résultats réels au 31 mars 2012

- Le Conseil d'administration et la direction ont tenu une séance de planification stratégique au cours de laquelle ils ont commencé à élaborer le tout premier plan directeur d'interprétation du Musée qui déterminera les bases à partir desquelles les expositions et les programmes seront constitués;
- Un contrat pour l'élaboration du plan a ensuite été attribué à Lord Cultural Resources; le plan était presque terminé à la fin de l'exercice financier;
- L'exposition estivale de 2011, *Révolutionner l'identité culturelle : la photographie et le nouveau visage de l'immigration* – présentée en partenariat avec la galerie d'art de l'Université d'Oakland à Rochester, au Michigan – reflète le mandat du Musée d'explorer l'histoire de l'immigration dans son ensemble;
- La première exposition interne du Musée, *Façonner le Canada : l'exploration de nos paysages culturels,* devrait ouvrir ses portes en juin 2012. Cette exposition mettra l'accent sur les paysages culturels du Canada à travers sept études de cas autour de concepts tels que ceux de la famille, de la foi, de la nourriture, des loisirs et du voisinage. Il en résultera une démonstration de la manière dont les gens créent, entretiennent et découvrent les paysages culturels du Canada;
- Le site Web du Musée était pleinement opérationnel dans les deux langues officielles et prêt pour une expérience conviviale en ligne sur téléphone cellulaire;
- Le personnel de première ligne accueille les visiteurs dans les deux langues officielles et les visites guidées sont offertes dans les deux langues officielles; les guides sont également en mesure de communiquer avec les visiteurs dans plusieurs autres langues;
- Le Musée a engagé un responsable de la programmation publique jeunesse bilingue à temps plein pour améliorer, dans les deux langues officielles, les programmes destinés aux jeunes.

En cours

- Le travail se poursuit pour le développement de la première exposition itinérante du Musée, *Canada : jour 1*, qui sera lancée au début de 2014;
- Le plan directeur d'interprétation étant en voie d'achèvement, le travail devrait bientôt commencer pour l'élaboration d'un plan détaillé de conception et de contenu d'exposition, lequel devrait être terminé en 2013. La préparation de l'exposition permanente qui démontrera la pleine portée du mandat national

en 2015 se déroule dans les délais prévus. Son lancement officiel devrait se faire à la date prévue;

- Le Musée continue de traduire des quantités croissantes de documents électroniques afin qu'ils soient mis à la disposition du public en français sur son site Web;
- Le Musée explore également les différentes options offertes par l'utilisation de nouvelles technologies, aussi bien à l'intérieur même du musée que par l'intermédiaire d'applications virtuelles telles que les médias sociaux.

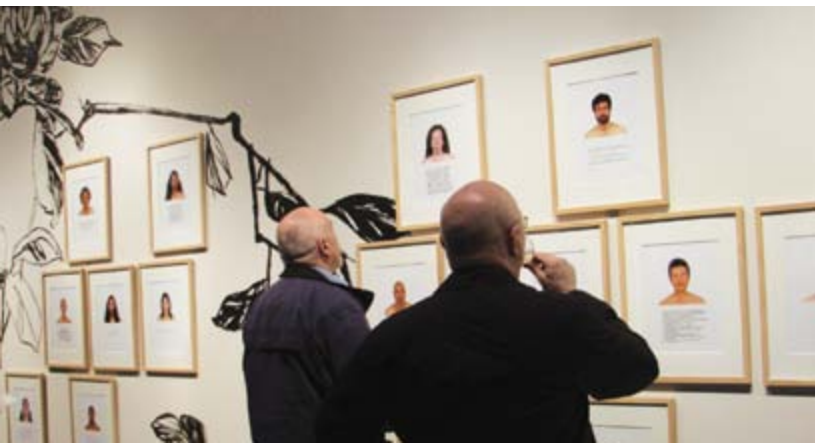

Photos : Azam Chadeganipour

Points saillants de la programmation publique et éducative

Le Musée a mis en œuvre une programmation publique et éducative très chargée incluant les activités suivantes :

- Une participation, en septembre 2011, à la *Fête de la culture*, un événement d'envergure nationale; le Musée a organisé deux tables rondes interactives qui ont amené les participants à discuter de l'identité francophone au Canada, ainsi que de l'immigration, du multiculturalisme et de l'identité;
- Le lancement du nouveau programme *Découvrez la culture* – un programme d'apprentissage pratique qui a d'abord initié les participants aux percussions de l'Afrique de l'Ouest. *Découvrez la culture* est ensuite devenu un événement mensuel avec des ateliers sur le swing, le yoga hip-hop et le tango argentin entre autres pour montrer à quel point les pratiques culturelles canadiennes sont diversifiées;
- La visite de plus de 3 000 personnes au Musée pendant le festival *Nocturne : les arts de la nuit* ayant eu lieu en octobre 2011;
- Dans le cadre du programme *Pleins feux sur la diversité*, le Musée a présenté, en première nord-américaine et dans une salle comble, le film *The Mirror Boy*, primé à l'échelle internationale. Ce film *nollywoodien* (appellation utilisée pour définir l'industrie du cinéma nigérien) aborde les questions de l'identité chez les jeunes de la diaspora africaine et a été présenté dans le cadre du Mois de l'Histoire des Noirs. Le jour de la projection, le Musée a reçu le réalisateur du film, Obi Emelonye de Londres, en Angleterre, qui a répondu aux questions au cours d'un échange ayant fait suite à la projection.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 3 - SERVICES ET STRUCTURES D'ACCUEIL À L'INTENTION DES VISITEURS : *L'expérience du visiteur permet la création de liens personnels et émotifs, fidélise le public et favorise les visites répétées.*

Principal engagement pour le 31 mars 2012

1. Veiller à ce que les processus de planification accordent une grande priorité à l'expérience holistique du visiteur en mettant l'accent sur ses liens personnels.

Résultats réels au 31 mars 2012

- L'ensemble de l'expérience du visiteur tombe maintenant sous la responsabilité de la Chef, responsable de la mobilisation du public, ce qui permet la pleine intégration du personnel et des bénévoles à la programmation, à l'éducation, à l'interprétation et au Centre d'histoires de famille Banque Scotia;
- Le Musée a mis en place un programme complet de formation continue de services aux visiteurs destiné au personnel, aux bénévoles et aux placements temporaires pour s'assurer que les visiteurs se sentent bien engagés tout le long de leur visite et qu'ils vivent une expérience chaleureuse et éducative;
- Le Musée recueille maintenant les commentaires des visiteurs, lesquels constitueront un élément important du suivi de sa performance et de sa stratégie d'établissement de rapports.

En cours

- La formation sur l'expérience des visiteurs continue d'être améliorée; les experts en la matière poursuivront leur formation du personnel dans le Musée au cours de l'été 2012;
- À partir de l'été 2012, les sondages à la sortie réalisés auprès des visiteurs du Musée permettront d'obtenir des données précieuses sur l'expérience des visiteurs.

Événements en ligne

La vision du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 quant à son site Web consiste à offrir une expérience en ligne enrichissante et interactive qui suscite la curiosité, l'empathie et le respect de l'ensemble du patrimoine culturel constituant le Canada. C'est dans cet esprit que le site Web du Musée poursuit son évolution et qu'il cherche à refléter pleinement le mandat ainsi que la vision du Musée.

Au cours de l'année écoulée, le personnel du Musée a travaillé dans les coulisses – planifiant, cherchant et élaborant des stratégies – afin de créer un plan pratique pour les initiatives en ligne. Une partie de ce processus consistait à mener une vérification stratégique de contenu.

D'ici le 30 juin 2012, un nouveau site Web sera lancé; il constituera un outil essentiel de sensibilisation pour le Musée. En améliorant sa présence en ligne, il rendra le Musée plus accessible à tous les Canadiens et les Canadiennes.

Le lancement comportera également le nouveau blogue du Musée – un lieu où les employés du Musée pourront partager leurs passions, leurs engagements et leurs connaissances par l'intermédiaire d'un dialogue avec les Canadiens et les Canadiennes. Le blogue sera un important point de départ pour la constitution d'une communauté en ligne.

Le nouveau site Web comprendra une barre « histoire » qui fournira un accès direct aux histoires d'immigration depuis la page d'accueil. Les visiteurs du site pourront profiter d'un espace interactif qui soulignera et partagera les histoires d'immigration de Canadiens et Canadiennes, reflétant ainsi la diversité de l'expérience des immigrants au Canada.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 4 - RAYONNEMENT NATIONAL ET PARTENARIATS : *Le Musée établit le contact et noue des liens avec des Canadiens et des Canadiennes de partout au pays, peu importe leur origine. Le Musée met à profit et étend le réseau de partenaires nationaux et communautaires de la Société du Quai 21 afin de produire du contenu et des programmes, d'attirer des visiteurs et de générer des recettes.*

Principaux engagements pour le 31 mars 2012

1. Élaborer et commencer à mettre en œuvre des stratégies permettant de développer de solides réseaux et partenariats partout au pays et à l'étranger.

Résultats réels au 31 mars 2012

- Le Musée a accueilli l'exposition *Révolutionner l'identité culturelle : la photographie et le nouveau visage de l'immigration* en partenariat avec la galerie d'art de l'Université d'Oakland située à Rochester, au Michigan;
- Le programme *La Communauté présente* a permis au Musée d'accueillir des expositions préparées par le Centre Shambala d'Halifax et par l'association des Canadiens Ukrainiens de la région de Halifax-Dartmouth. Le programme *La Communauté présente* est un projet de sensibilisation et de partenariat qui vise à célébrer le patrimoine unique de ces organismes communautaires et des groupes culturels qui y sont associés. Ce programme offre la possibilité à ces groupes et à ces organismes de raconter leurs histoires par l'intermédiaire de leur propre exposition.
- Le programme *Pleins feux sur la diversité* est un autre programme de sensibilisation et de partenariat qui a permis à une gamme diversifiée de groupes communautaires de célébrer et de faire connaître leur patrimoine culturel, mettant ainsi en valeur la diversité et le patrimoine culturel du Canada. Le programme invite les groupes culturels à présenter des films au Musée qui racontent leur histoire, sensibilisant ainsi les gens aux sujets liés à l'immigration, à la citoyenneté, à la diversité, au patrimoine culturel et à l'identité.

En cours

- Le personnel du Musée continue d'entretenir et de développer de solides partenariats autant avec des organismes du Canada qu'avec les musées du monde entier qui s'intéressent aux déplacements humains. Voici quelques exemples :
  - Un partenariat est en cours de développement avec l'Université Concordia sur la narration numérique et les projets d'histoire orale;
  - Parmi les événements *Pleins feux sur la diversité* à venir, il y en aura un en partenariat avec le Conseil juif de l'Atlantique qui mettra l'accent sur la résilience et le triomphe de l'esprit humain, un autre qui présentera les histoires de jeunes musulmans et un événement de fusion musicale qui explorera les questions de la discrimination raciale.
- En tant que membre du portefeuille de Patrimoine canadien, le Musée continue d'établir de solides relations de travail et de partager de l'information avec des institutions sœurs dans la région de la capitale nationale et à Winnipeg, et des possibilités de partenariats d'exposition sont présentement en cours de discussion.

Photo : Mike Dembeck

De gauche à droite : Mike Riley, Angelique Cishahayo, Craig Meeds, Sweta Khand, John See, Fiona Valverde

Le programme Bienvenue chez vous au Canada

La Société du Quai 21 et un nombre important de ses partenaires communautaires et commerciaux ont travaillé conjointement à l'élaboration du programme *Bienvenue chez vous au Canada* (BCVC). Parmi les partenaires impliqués, citons : l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Centre de développement et d'éducation en entrepreneuriat, le Greater Halifax Partnership, le bureau de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, l'Immigration Settlement & Integration Services, et le Groupe Banque TD.

Le programme BCVC est un exemple remarquable des moyens novateurs auxquels le Musée a recours pour travailler avec la communauté à l'établissement de relations mutuellement profitables, pleinement conformes et soutenant l'histoire et le mandat du site du Musée. Il illustre bien le rôle historique qu'a joué le Quai 21 pour accueillir les immigrants dans leur toute nouvelle patrie et symbolise le thème auquel le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est consacré.

Depuis 2004, le programme *Bienvenue chez vous au Canada* a aidé plus de 134 nouveaux arrivants

© Ully Bleil

venus de 47 pays à acquérir une expérience de travail significative au Canada et à améliorer leurs perspectives d'emploi. Le Musée offre aux participants un stage de six mois au Quai 21, des possibilités de stage externe, du mentorat et du perfectionnement professionnel, ainsi que la création de réseaux.

Plus de 70 pour cent des participants au programme BCVC ont décroché un emploi intéressant et/ou ont poursuivi leur éducation après avoir complété le programme. Le Groupe Banque TD a accepté de soutenir le programme pour deux années supplémentaires.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 :
INSTALLATIONS

Description

L'activité de programme *Installations* assure des installations sécuritaires et fonctionnelles qui rencontrent toutes les normes de sécurité et de construction incluant des installations rénovées qui contribuent à la vision et au mandat du Musée. Cette activité fait en sorte que les installations louées par le Musée appuient la réalisation du mandat du Musée, contribuent à offrir une expérience riche, stimulante et engageante aux visiteurs et sont sécuritaires, sécurisées et accessibles. Les améliorations aux installations optimisent l'utilisation de l'espace pour la programmation publique, sont gérées prudemment et respectent la nature patrimoniale du site.

Résultat prévu

Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 1 - AMÉLIORATIONS LOCATIVES : *Les installations du Musée sont mises à niveau ou agrandies au besoin afin d'offrir un espace convenable et accessible pour les visiteurs, le personnel, les bénévoles, les expositions et les programmes. Les projets de construction respectent les aspects patrimoniaux du site et sont assujettis à un régime efficace de gestion de projet, y compris à des stratégies de gestion du risque éprouvées.*

Principaux engagements pour le 31 mars 2012

1. Terminer les travaux de rénovation du deuxième étage de l'annexe de l'immigration, ainsi que la modernisation du Hangar 21 et du *Central Office Bay*, en adoptant une gouvernance et des pratiques de gestion de projet appropriées;
2. Entreprendre une étude de l'espace disponible pour envisager les différentes possibilités d'utilisation de l'espace pour les expositions.

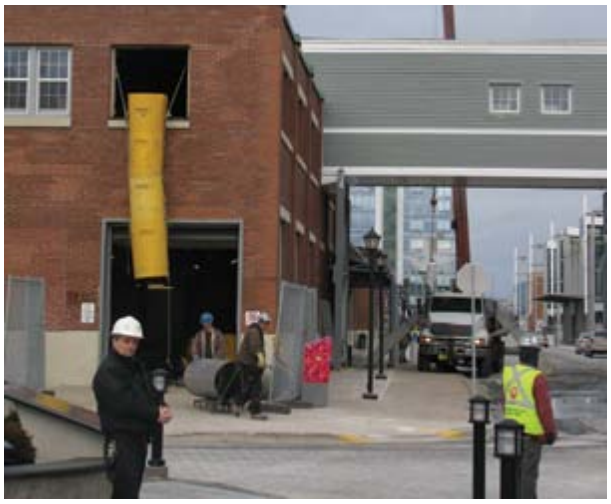

Photo : Ashley MacPherson

Résultats réels au 31 mars 2012

GOUVERNANCE ET GESTION DE PROJET

- Les projets d'immobilisation du Musée sont gérés par une société de gestion de projet afin d'assurer la cohérence et éviter les chevauchements d'une grande quantité de projets connexes;
- La direction du Musée rapporte régulièrement au Conseil l'évolution des projets d'immobilisation et a mis en place des mécanismes permettant de gérer les contrats de manière sûre, transparente et responsable, en adoptant les bonnes pratiques de gestion de projet et de risques.

PROJETS D'IMMOBILISATION

- À partir d'études réalisées en 2011 sur le système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), ainsi que sur l'équilibrage de l'espace, le Musée a pris la décision de réaliser la modernisation de l'annexe inférieure et celle de l'annexe supérieure au cours d'un même projet plutôt que de faire le travail de manière séquentielle. Le Musée a également décidé de remettre en état les systèmes électriques et de communications – étant des conditions du bail avec l'Administration portuaire d'Halifax – dans le cadre des travaux de remise en état du système de CVC;
- Ces décisions ont entraîné des économies de coûts, une diminution de l'interruption des activités et permettra à tout le personnel de se déplacer en même temps, réduisant donc davantage les interruptions et les coûts;
- Les projets d'immobilisation de 2011-2012 comprennent également des rénovations à l'intérieur de la passerelle piétonnière reliant le Hangar 21 à l'annexe de l'immigration. Les travaux comprenaient des finitions intérieures, des améliorations aux systèmes électrique et CVC pour répondre aux changements de niveaux, et un remplacement de l'éclairage et du câblage pour permettre d'aménager des expositions multimédias;
- De plus, un certain nombre de travaux de rénovation supplémentaires sont en cours dans le Hangar 21, dont :
  - Le remplacement du revêtement extérieur et des fenêtres de l'étage supérieur du côté ouest du bâtiment;
  - La réparation des fuites persistantes des fenêtres extérieures et de l'enveloppe du bâtiment sur les côtés ouest et est;
  - La rénovation et l'aménagement de la mezzanine pour abriter des bureaux et l'espace d'archivage;
  - D'autres améliorations mineures des installations actuelles pour être conforme aux normes fédérales liées à l'incendie, à l'accessibilité et aux langues officielles.
- L'appel d'offres pour la majeure partie du travail a été décerné le 5 décembre 2011 et le projet consistant à remettre en état le système de CVC et à moderniser les annexes de l'immigration d'un seul coup devrait avoir être complété le 30 juin 2012, à temps et légèrement en-deçà du budget;
- Les travaux de rénovation du deuxième étage de l'annexe et de la mezzanine permettront de créer les espaces de bureau dont le Musée a grandement besoin; le niveau inférieur comprendra l'archivage, l'entreposage des artefacts, une salle pour les entretiens des histoires orales, une salle de montage et un espace non encore attribué;
- Le système de CVC se trouve maintenant sur le toit de l'annexe et a été converti au gaz naturel – méthode naturelle plus éconergétique pour le chauffage et le refroidissement des installations. En installant le système mécanique sur le toit du Hangar 21, le personnel d'entretien dispose maintenant d'un accès sans entrave tout au long de l'année. Ce choix minimise également l'exposition à l'océan et aux conditions météorologiques parfois violentes qui peuvent réduire la durée de vie de l'équipement qui y est exposé.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 2 - EXPLOITATION DES BÂTIMENTS ET SÉCURITÉ : *Les installations du Musée sont sécuritaires et entretenues de manière rentable.*

Principal engagement pour le 31 mars 2012

1. Mettre en œuvre des plans pour assurer la sécurité adéquate du personnel, des bénévoles, des visiteurs et des biens du Musée.

Résultats réels au 31 mars 2012

- Tous les travaux de rénovation achevés et prévus respectent les codes du bâtiment et les normes de sécurité;
- Un système de sécurité numérique plus efficace a été installé. Il protégera également l'annexe à la fin des travaux de rénovation.

En cours

- Le Musée continue de travailler avec l'Administration portuaire d'Halifax pour garantir aux visiteurs une expérience sécuritaire et sécurisée au cours de la haute saison touristique;
- Les cartes d'identité et les clés numériques du personnel seront activées dans un certain nombre de zones pour en assurer la surveillance et en contrôler les accès;
- Des améliorations sont présentement apportées aux technologies de l'information (TI) conformément aux recommandations du Bureau du vérificateur général et d'un audit interne en matière de TI.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 : SERVICES INTERNES

Description

Les *services internes* constituent des groupes d'activités reliées et des ressources qui sont administrées afin de supporter les besoins des programmes et autres obligations de l'organisation. Ces groupes sont : services de gestion et de supervision; services de communications; services juridiques; services de gestion des ressources humaines; services de la gestion financière; services de la gestion de l'information; services des technologies de l'information; services immobilier; services d'acquisitions; voyages et autres services administratifs. Les services internes incluent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation et pas seulement à celles qui touchent un programme en particulier.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 comporte aussi des services de développement et d'affaires publiques (comprenant le marketing, les communications, les activités de vente au détail, la location de salles, les commandites et les partenariats communautaires) englobés dans l'activité de programme *services internes.*

Résultat prévu

Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

© SteveKaiserPhotography.ca

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 1 - GOUVERNANCE ÉCLAIRÉE : *La Société égale ou dépasse les normes reconnues de gouvernance corporative et dispose des instruments permettant une saine gouvernance et une pleine responsabilisation.*

Principal engagement pour le 31 mars 2012

1. Adopter les instruments, les politiques, les processus et les systèmes nécessaires à l'appui d'une saine gouvernance et d'un fonctionnement efficace de la Société.

Résultats réels au 31 mars 2012

Au 31 mars 2012, le Musée avait bâti de solides fondations pour une gouvernance efficace établie en 2010-2011 :

- En tenant sa première retraite sur la planification stratégique au cours de laquelle il a clarifié sa vision et ses valeurs à long terme, en plus d'établir son orientation stratégique pour les cinq prochaines années;
- En commençant à élaborer un cadre de gestion de la performance pour assurer le suivi et établir les rapports sur la performance, et pour appliquer les correctifs nécessaires, au besoin; la direction a élaboré un certain nombre d'outils de rapport permettant de rapporter régulièrement et systématiquement au Conseil les écarts dans les budgets de fonctionnement, d'immobilisation et du personnel, ainsi que les engagements pris conformément au plan d'entreprise de l'année en cours;
- En adoptant un régime de gestion des risques; la direction a évalué et classé les principaux risques stratégiques et opérationnels auxquels est confronté le musée et a mis au point les stratégies d'atténuation appropriées – que le Conseil réajuste régulièrement. La direction et le Conseil ont également tenu une séance d'orientation sur le risque en juin 2011. Le Conseil a alors modifié les termes de référence du Comité de vérification et de surveillance des risques afin que sa responsabilité soit davantage portée sur le soutien au Conseil en matière de supervision de la gestion des risques;
- En affinant sa politique de placement et en mettant sur pied un sous-comité composé d'experts externes pour l'aider à diriger, à superviser et à gérer les risques liés au portefeuille du Musée;
- En établissant un profil de compétences afin de définir les compétences, l'expérience, les connaissances et les attributs requis de la part de chacun des administrateurs et du Conseil dans son ensemble;
- En adoptant un processus pour l'évaluation annuelle de la performance du Conseil, de ses comités et de ses membres. Le Conseil a procédé à sa première autoévaluation à l'été 2011, lui permettant d'apporter quelques améliorations au régime de gouvernance;
- En planifiant sa première assemblée publique annuelle qui s'est tenue en mai 2012.

En cours

- Le Conseil continue à évaluer ses exigences de formation et d'orientation, et prévoit tenir une session, en 2012, sur la littératie financière dans une société d'État;
- Maintenant que le Musée a élaboré un cadre de mesure de la performance, il affine les mécanismes utilisés afin de fournir l'information nécessaire au suivi et à l'établissement de rapport sur la performance.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 2 – SAINE GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES : *La Societé et ses ressources sont harmonisées de manière à permettre au Musée de respecter son mandat et d'adopter des méthodes de gestion saines et efficaces, tout en édifiant une solide culture d'entreprise. La Société a instauré des politiques, des procédures et des systèmes propices à une saine gouvernance et pleine responsabilisation.*

Principal engagement pour le 31 mars 2012

1. Poursuivre la mise en œuvre des cadres, des politiques, des systèmes, des structures et des procédures de gestion appropriés qui favorisent une saine gestion des ressources.

Résultats réels au 31 mars 2012

- Le Musée a structuré son budget par activité de programme et a harmonisé le travail de chaque employé avec les priorités de la Société. Le Musée a directement relié tous les plans de gestion de la performance du personnel au plan d'entreprise. Il surveille activement le rendement du personnel par rapport aux engagements établis;
- La direction a développé un nombre important de politiques au cours de l'exercice, dont des politiques concernant :
  - La gestion et le contrôle des finances;
  - Le suivi et l'établissement de rapports sur la performance;
  - La gestion des ressources humaines (voir section suivante);
  - La gestion de l'information/les technologies de l'information (GI/TI).
- Le Musée a créé des postes supplémentaires, en particulier dans les domaines des finances et de la GI/TI afin de répondre à une séparation adéquate des fonctions.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 3 – GESTION ÉCLAIRÉE DES RESSOURCES HUMAINES : *La Société attire et recrute les talents et compétences nécessaires tant pour la période de transition qu'à long terme et la Société offre un environnement de travail équitable, habilitant, sain et sécuritaire abritant un effectif productif, doté de principes, durable, sachant s'adapter et représentatif de la diversité inhérente à la société canadienne***.**

Principaux engagements pour le 31 mars 2012

1. Soutenir le gouvernement fédéral dans le recrutement de la première directrice/chef de la direction;
2. Élaborer et commencer à mettre en œuvre une structure organisationnelle;
3. Élaborer et mettre en œuvre une approche d'engagement des bénévoles.

Résultats réels au 31 mars 2012

- Le gouvernement a nommé la première directrice/chef de la direction du Musée le 20 octobre 2011;
- Le Musée a établi une structure préliminaire d'organisation et a créé plusieurs postes clés, ce qui lui a permis d'offrir des postes permanents aux anciens employés du musée de la Société du Quai 21 et de combler un certain nombre de lacunes;
- Le nombre d'employés permanents à temps plein était de 36 au 31 mars 2012. De 12 à 20 employés

Photo : Azam Chadeganipour

supplémentaires devraient les rejoindre d'ici 2016-2017. Le Musée disposait également de 20 employés à temps partiel et temporaires à temps plein en fin d'exercice;

- Le Musée continue également de bénéficier du service de près de 60 bénévoles qui donnent de leur temps sur une base quotidienne. Le Musée a créé et a pourvu un nouveau poste de gestionnaire des bénévoles ayant pour fonction d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies favorisant l'engagement continu de bénévoles. Le Musée a constitué un contrat pour les bénévoles définissant les responsabilités qui leur incombent. Une formation améliorée destinée aux bénévoles est aussi en cours d'élaboration et des événements spéciaux sont régulièrement programmés pour reconnaître la contribution des bénévoles du Musée;
- Le Musée a également recruté neuf nouveaux arrivants pour un mandat de six mois avec le programme *Bienvenue chez vous au Canada*;
- De nombreuses politiques de base des ressources humaines sont en place, reflétant les meilleures pratiques d'autres sociétés d'État culturelles et permettant de s'assurer que le Musée respecte la *Loi sur les langues officielles*;
- Comme l'exige la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, les employés du Musée sont soumis au *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* depuis le 2 avril 2012. Le Musée travaille également à la production d'un code de conduite organisationnel qui devrait être achevé au début du prochain exercice financier.

En cours

- Une priorité clé pour le Conseil et la direction consiste à entretenir un environnement de travail dynamique et positif. Cela demeure l'élément essentiel des activités en cours, lequel fait partie intégrante des politiques et des processus de décision. Par exemple, la collaboration entre les équipes de travail, y compris les bénévoles, continue d'être la pratique courante – autant lors de l'exposition estivale que du processus de planification de l'interprétation et de l'aménagement de l'espace d'agrandissement. Des cours de français sont offerts sur place aux membres du personnel, aux bénévoles et aux participants au programme *Bienvenue chez vous au Canada*;
- Au cours de l'année à venir, le Musée continuera d'affiner ses besoins en personnel pour le long terme.

RÉSULTAT PRINCIPAL N° 4 - DÉVELOPPEMENT ET AFFAIRES PUBLIQUES : *Le Musée reçoit beaucoup d'attention et d'appui du public grâce à des stratégies de marketing et de communication éprouvées et efficaces. La société d'État acquiert la capacité de générer des recettes, par l'intermédiaire d'activités commerciales et de campagnes de financement/commandites.*

Principaux engagements pour le 31 mars 2012

1. Élaborer une stratégie de communication proactive pour les premières années suivant le lancement du Musée;
2. Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'image/d'entreprise de marque;
3. Entretenir des relations avec les donateurs tout en établissant des politiques de reconnaissance appropriée pour une institution nationale;
4. Élaborer un cadre pour la production de recettes comprenant une structure et des stratégies adéquates de collecte de fonds et d'investissements du fonds de dotation.

Résultats réels au 31 mars 2012

- Le Musée continue à déployer sa stratégie de marque dynamique lancée en février 2011. Le logo continue d'être intégré dans les produits et sur place à l'aide de panneaux et d'autres moyens. La boutique du Quai 21 offre aussi un nombre croissant de produits comportant le logo;
- Le Musée a accueilli plusieurs grands événements de collecte de fonds au cours de l'année, dont :

Photo : Meghan Hall

Photo : Azam Chadeganipour

- 350 personnes ont participé à la 7e tenue annuelle de l'événement *Festa – Bienvenue chez vous au Canada* à Toronto en mars 2011 – laquelle a rapporté plus de 100 000 dollars au Musée;
- L'événement annuel *California Wine Dinner*, qui s'est tenu en mai 2011, a dégagé un bénéfice de plus de 80 000 dollars grâce à de généreux

commanditaires et au fait que tous les billets ont été vendus. On s'attend à ce que le *California Wine Dinner* de 2012 dépasse ce montant.

- Au cours de l'année, le Musée a produit une vidéo visant à reconnaître la contribution des donateurs, laquelle a été reçue favorablement à tous les événements. La vidéo remercie donc tous ceux qui ont fourni leur appui et leur dit à quel point leurs contributions continuent d'être des plus déterminantes pour le Musée, tout en signalant que le projet est loin d'être terminé;
- La reconnaissance des donateurs est un élément important de l'assemblée publique annuelle qui s'est tenue en mai 2012;
- En 2011-2012, le Musée a mis en place une politique des dépenses publiques pour le fonds de dotation, a affiné sa politique d'investissement et a mis sur pied un sous-comité composé d'experts externes pour les aider à diriger, à superviser et à gérer les risques du fonds de dotation.

En cours

- Le Musée continue de mettre en œuvre une solide stratégie de communication ainsi qu'une stratégie d'image/de marque d'entreprise;
- Le Musée a hérité de l'importante structure de génération de recettes et de collecte de fonds du musée de la Société du Quai 21. Tout a été mis en œuvre, et continuera de l'être, pour entretenir de bonnes relations avec les donateurs, et en intéresser de nouveaux;
- Au cours de l'année à venir, le Musée mettra en œuvre les recommandations d'un expert externe sur les approches actuelles en matière de dons annuels et planifiés;
- Le Musée élabore actuellement des stratégies visant à tirer profit des occasions de génération des revenus et de sensibilisation du public liées à sa première exposition itinérante et aux célébrations du 150e anniversaire du Canada.

RAPPORT DE GESTION

Les modifications à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État définissent son objectif fondamental. La mission première du Musée est d'inciter les Canadiens et les Canadiennes à créer et explorer les histoires, les thèmes et l'historique de l'immigration au Canada et le rôle essentiel que l'immigration a joué et continue de jouer dans le développement du Canada. Il le fait par le biais de trois activités de programme :

- Expérience des visiteurs et création de liens;
- Installations;
- Services internes.

Le plan d'entreprise quinquennal débutant en 2011-2012 comprenait une analyse détaillée de l'environnement dans lequel le Musée pouvait s'attendre à fonctionner; il n'y a pas eu de changement significatif durant la période couverte par ce rapport.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Les priorités stratégiques définies pour la première année de la période de planification font l'objet de ce rapport annuel. Les précisions supplémentaires élaborées par le Conseil d'administration et la direction lors de la retraite de planification stratégique sont reflétées dans le plan d'entreprise 2012-2013.

Bien qu'étant une entité distincte du musée de la Société du Quai 21, le Musée bénéficie néanmoins de son formidable héritage. Ses priorités stratégiques reflètent le fait qu'il entend bâtir sur les forces du musée précédemment situé au Quai 21 tout en élargissant sa portée pour traiter plus généralement du thème de l'immigration tout au long de l'histoire du Canada, quel qu'en soit le point d'entrée.

Voici les principales priorités stratégiques sur lesquelles le Musée rend des comptes pour son premier exercice complet de fonctionnement :

- ***Recherche et élaboration du contenus :*** *Élaborer des contenus qui reflètent la mission nationale du Musée tout en continuant de miser sur les actifs intellectuels créés par la Société du Quai 21;*
- ***Interprétation et création de liens :*** *Élaborer une programmation reflétant la diversité des expériences d'immigration au Canada et rendre les contenus accessibles, sur les lieux et sur Internet, dans les deux langues officielles;*
- ***Services et structures d'accueil à l'intention des visiteurs :*** *Offrir des expériences et des services qui créent des liens émotifs et personnels en misant sur le succès du musée de la Société du Quai 21;*
- ***Rayonnement national et partenariats :*** *Mettre à profit le réseau de partenariats nationaux et communautaires de la Société du Quai 21 afin de créer des contenus et une programmation; de créer un public fort et fidèle; de créer une présence nationale et de produire des revenus;*
- ***Améliorations locatives :*** *Augmenter la superficie afin d'offrir un espace suffisant et accessible pour les visiteurs, le personnel, les bénévoles et la programmation;*
- ***Exploitation des bâtiments et sécurité :*** *S'assurer que les installations soient sécurisées et sécuritaires et profiter de l'expérience de la Société du Quai 21 afin de minimiser les coûts d'exploitation et d'entretien des installations;*
- ***Gouvernance éclairée :*** *Établir un cadre de gouvernance éclairé respectant le régime régissant les sociétés d'État fédérales;*
- ***Saine gestion des ressources financières :*** *Harmoniser l'organisation et ses ressources pour lui permettre de réaliser sa mission et d'adopter des pratiques de bonne gouvernance et de saine gestion;*

- ***Gestion éclairée des ressources humaines :*** *Recruter la première directrice/chef de la direction; créer une structure organisationnelle; offrir des emplois permanents aux ex-employés de la Société du Quai 21 et embaucher le personnel supplémentaire requis; et renforcer une culture d'entreprise solide basée sur des valeurs;*
- ***Développement et affaires publiques :*** *Créer une forte notoriété publique pour le Musée, reflétant le fait qu'il s'agit d'une nouvelle entité distincte dotée d'un mandat national; et accroître la production de revenus autogénérés.*

PERFORMANCE

L'exercice 2011-2012 est le premier exercice complet du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 depuis le lancement de ses opérations le 4 février 2011. Comme ce rapport annuel l'exprime en détail, le Musée a obtenu des résultats significatifs par rapports aux engagements énoncés dans son plan d'entreprise 2011-2012.

RÉSULTATS FINANCIERS ET PERSPECTIVES

La première année complète d'exploitation du Musée s'est conclue par un excédent des produits sur les charges de 0,4 million de dollars. Conjuguée à l'excédent de 1,65 million de dollars enregistré en 2010-2011, cette somme porte l'actif net non affecté à 2,1 millions de dollars au 31 mars 2012. Dans son premier sommaire du plan d'entreprise, et ses commentaires et analyse de la direction de 2010-2011, le Musée a expliqué cet excédent par le retard dans le démarrage de l'exploitation en 2010-2011 affectant le calendrier des charges. L'impact du décalage sur le calendrier des charges se poursuivra durant le prochain exercice car les dépenses en immobilisations, l'élaboration du plan directeur d'interprétation et le projet de transcription et de numérisation seront complétés. De plus, la création de la première exposition itinérante, *Canada : jour 1*, se poursuivra jusqu'à l'automne 2013, en vue d'un lancement au début de 2014. On prévoit que cela entraînera l'utilisation des actifs nets non affectés.

La loi créant le Musée comportait une disposition transitoire selon laquelle, sous réserve de l'approbation du plan d'entreprise 2010-2011 par le gouvernement, le Parlement a approuvé un crédit législatif à titre de financement provisoire jusqu'à l'arrivée des crédits parlementaires permanents. Le crédit voté, disponible tant pour l'exploitation que pour les immobilisations, a permis au Musée de fonctionner jusqu'à ce que le Parlement approuve ses crédits permanents par le biais du Budget supplémentaire des dépenses. L'approbation a eu lieu le 27 juin 2011. Le Musée a reçu des crédits législatifs de 3,9 millions de dollars et des crédits parlementaires de 9,9 millions de dollars pour 2011-2012.

Les produits, avant amortissement, ont été de 1,5 million de dollars comparativement à 1,7 million de dollars dans le budget du plan d'entreprise 2011-2012. Les produits d'exploitation ont été inférieurs en raison de revenus moindres en location d'espaces, de ventes de billets et de la boutique de cadeaux. La baisse du nombre de visiteurs affectant ces trois éléments résulte de la poursuite des travaux de construction. Les dons ont été légèrement inférieurs au budget mais on prévoit qu'ils lui seront conformes à l'avenir. Les produits d'intérêts gagnés sur les soldes de la trésorerie ont été supérieurs au budget.

Les charges de l'exercice ont été inférieures de 0,6 million de dollars aux prévisions dû à l'embauche de la directrice/chef de la direction faite seulement à l'automne, plutôt qu'au printemps comme espéré. Les charges prévues au budget n'ont pas été effectuées tant que la nouvelle chef

de la direction n'a pas été en poste, le Musée considérant qu'il aurait été inapproprié de les engager en son absence. Le Musée s'est efforcé de contrôler les coûts, y compris en réduisant les frais de déplacements, d'accueil et les conférences.

Le Musée a réalisé des progrès significatifs dans ses projets en immobilisations

Les produits financiers sur les placements du fonds de dotation ne se sont pas matérialisés en raison des mauvaises conditions du marché. Leur rendement est cependant meilleur que celui des indices de référence. L'état des résultats de l'exercice indique une perte sur placements de 0,1 million de dollars. Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas comptabilisés en résultats mais comme gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'état de la situation financière. Une augmentation nette des gains de réévaluation cumulés de 0,06 million de dollars a été comptabilisée, contrebalançant en partie la perte sur les placements lors de l'évaluation du rendement d'ensemble des placements du fonds de dotation.

L'actif a augmenté de 12,6 millions de dollars à 23,7 millions de dollars au 31 mars 2012, principalement en raison de l'augmentation de 5,2 millions de dollars de la trésorerie, de l'accroissement de 5,8 millions de dollars des immobilisations et d'une hausse de 0,9 million de dollars de la trésorerie et placements du fonds de dotation. Le solde de la trésorerie est principalement attribuable aux apports reportés afférents aux immobilisations et au calendrier de paiements aux fournisseurs. L'augmentation des immobilisations est essentiellement constituée d'améliorations locatives. La trésorerie et placements du fonds de dotation ont augmentés en raison des dotations reçues, nets de revenus et pertes réalisés et non réalisés sur les placements du fonds de dotation. De la somme de 1,0 million de dollars reçue en dotations au cours de l'exercice, 0,5 millions de dollars proviennent de la Fondation du Quai 21, représentant le solde final de trésorerie disponible lors de sa dissolution.

Le total du passif et l'actif net a augmenté de 12,6 millions de dollars surtout dû à l'augmentation de 7,0 millions de dollars d'apports reportés afférents aux immobilisations, de l'augmentation de 4,0 millions de dollars des créditeurs et charges à payer et d'une hausse de 1,0 million de dollars de l'actif net du fonds de dotation.

Les investissements en immobilisations se poursuivent et sont légèrement inférieurs au budget. D'importantes dépenses en immobilisations ont eu lieu durant les troisième et quatrième trimestres de 2011-2012. Elles comprennent la rénovation des annexes inférieure et supérieure, la rénovation du système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et des systèmes électrique et de communications ainsi que la rénovation de la mezzanine. L'ajout du réaménagement des systèmes électrique et de communications à l'étendue des travaux permet au Musée de compléter simultanément tous les travaux d'infrastructures, réduisant les interruptions aux opérations et permettant des économies. De même, le réaménagement simultané des deux étages de l'annexe permet d'y déménager tout le personnel en même temps, réduisant les interruptions et les coûts. Le Musée a réalisé des progrès significatifs dans ses projets en immobilisations; néanmoins, il est prévu que ces projets seront terminés seulement qu'en juillet 2012. Cette situation a engendré des apports reportés que le Musée prévoit utiliser en 2012-2013.

Les plans sont maintenant en cours pour lancer le réaménagement des espaces d'exposition actuels (le Hall Héritage Kenneth C. Rowe et le Hall d'exposition Rudolph Peter Bratty) en 2012-2013. Il s'agit là d'un projet de trois ans qui se traduira par de nouvelles expositions permanentes reflétant le mandat national du Musée.

Le Musée a établi ses états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, conformément aux normes adoptées au cours de l'exercice précédent.

RISQUES D'AFFAIRES

RISQUES FINANCIERS

Le Musée est exposé à une variété de risques financiers liés à ses activités. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement du fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme afin de financer la programmation, l'éducation et d'autres éléments de cette nature, tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Afin de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié administré par des gestionnaires de portefeuilles professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et revue à chaque année. Un Comité d'investissement, comprenant des experts indépendants expérimentés en matière d'investissement, aide le Musée à superviser la gestion de son portefeuille.

De plus, le Musée a recourt aux services d'un conseiller en investissement indépendant pour appuyer le travail du Comité d'investissement. Selon l'évolution des marchés, le Comité recommande des ajustements à la composition des actifs afin de minimiser le risque global du portefeuille. Il détermine aussi des paramètres de répartition par catégorie d'actifs susceptibles de varier à l'intérieur de limites spécifiques. Au 31 mars 2012, la répartition était de 60 pour cent dans des instruments à taux fixe, 20 pour cent dans des titres de capitaux propres et 20 pour cent des actifs de substitution.

i. Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que le risque de crédit n'est pas significatif.

   Le risque de crédit est limité pour les créances en raison de la faible valeur des transactions avec des clients autres que les ministères du gouvernement.

   Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution par l'entremise de caisses en gestion commune font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés par les gestionnaires de placements, qui ont comme objectifs d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique d'investissement du Musée.

ii. Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers

en temps voulu. Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation.

iii. Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur les résultats d'exploitation nets du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

a) Le risque de change a été déterminé comme étant faible parce que les placements susmentionnés ne constituent pas en règle générale une partie importante du portefeuille. En outre, les fonds font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change.

b) Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Le Musée ne détient aucun instrument d'emprunt au 31 mars 2012.

Le Musée gère le risque de taux d'intérêt en conservant un mixte de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires, qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique d'investissement. Les gestionnaires de placements et de portefeuille surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt.

c) Les autres risques de prix surviennent lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue suite à la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent des fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres, dont des actifs de substitution qui ont de façon générale une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds de titres de capitaux propres.

Le Conseil d'administration et la direction ont déterminé que tous les risques financiers se situaient à un niveau acceptable.

AUTRES RISQUES D'AFFAIRES

Les projets d'immobilisation, et particulièrement les rénovations apportées à un site ancien comportent un risque. Les employés ont l'expérience des projets antérieurs de construction réalisés sur les lieux et ainsi, plusieurs gestes ont été posés pour atténuer les risques associés à cette phase d'expansion :

- Le Musée a commandé des dessins assistés par ordinateur des espaces pour s'assurer d'obtenir une description exacte de l'espace pour le processus de soumission;
- L'équipe de gestion de projet de Costello Fitt a été embauchée pour gérer la phase actuelle du projet de construction. Leur expérience considérable avec l'Administration portuaire d'Halifax et le site du Quai 21 aidera à identifier des secteurs potentiels de dépassement de coûts ou d'échéancier;
- Le Musée a octroyé un contrat à une firme d'ingénierie distincte pour réaliser une étude du système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) afin de fournir au soumissionnaire-concepteur retenu des spécifications techniques et des options pour l'installation du système CVC, possiblement coûteuse et gruge-temps.

Au 31 mars, le Musée prévoyait que l'investissement important dans le projet d'immobilisations serait terminé au 30 juin 2012, à un prix légèrement inférieur au budget et avec un impact minimal sur le public visiteur. Il doit être noté que le fait de remplacer des systèmes importants pendant que le Musée demeurait ouvert a présenté un défi pour les bénévoles et le personnel. La sécurité a été la préoccupation essentielle et, à ce jour, aucun accident n'a été rapporté sur le chantier.

Le Musée continuera d'utiliser les mêmes stratégies d'atténuation durant le reste de la construction des immobilisations et tous les principaux entrepreneurs y sont encore impliqués. De plus, la direction a octroyé un contrat à Hanscomb Limited pour effectuer une analyse indépendante des coûts du projet, assurant ainsi des contrôles budgétaires appropriés à toutes les étapes.

CAPACITÉ À LIVRER DES RÉSULTATS

Le Musée est fortement optimiste quant à sa capacité d'attirer un plus grand nombre de visiteurs sur les lieux et de rejoindre les Canadiens et les Canadiennes par le biais d'une programmation à la fois virtuelle et physique.

En 2011-2012, bien que la plus forte proportion des quelque 40 000 visiteurs du Musée soit de l'Ontario (33,1 pour cent) et de la Nouvelle-Écosse (17,0 pour cent), 16,3 pour cent des visiteurs du Musée provenaient de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le Musée s'attend à ce qu'un musée national jouissant d'une mission élargie, d'un espace plus important, d'expositions plus élaborées et de programmes d'exposition itinérantes améliorés, ainsi que d'une présence importante en ligne va attirer un nombre croissant de visiteurs venant d'autres régions du pays. Le plan directeur d'interprétation étant presque complété et la première exposition itinérante en bonne voie, le Musée a franchi une importante première étape.

Le Halifax Seaport est devenu une destination importante pour les résidents locaux, les touristes et les passagers de croisières. En plus du Musée, le Seaport comprend des pavillons destinés aux passagers de croisières, des espaces publics, des cafés et des espaces à bureaux et des commerces. Le Halifax Seaport accueille chaque année plus de 550 000 visiteurs.

Au cours des cinq dernières années, l'Administration portuaire d'Halifax a investi d'importants fonds privés et publics dans l'infrastructure portuaire, alors qu'elle a commencé à mettre en œuvre un vaste projet de redéveloppement entre les Quais 19 et 23. Le plan de redéveloppement devrait continuer à accroître le nombre de visiteurs au Seaport.

Le rayonnement du Musée s'étendra bien au-delà des visiteurs sur les lieux mêmes. Les principales priorités pour le Musée consistent à développer un contenu attrayant et étoffé pour son site Web, présenter une identité de marque exceptionnelle et assurer l'accès à tous les Canadiens et les Canadiennes à la programmation publique du Musée au moyen d'activités de rayonnement, d'expositions itinérantes et d'autres outils virtuels. Mettre l'accent sur la qualité de l'expérience des visiteurs et comment cette expérience peut être fascinante et engageante, contribuera aussi à attirer des visiteurs fidèles tant sur les lieux qu'en ligne.

La culture d'entreprise de l'organisation continue d'être entrepreneuriale, collaborative et axée sur les résultats. Les bénévoles continuent de jouer un rôle majeur dans les activités du Musée. Celui-ci comptait, au 31 mars 2012, 36 employés permanents à temps plein. La formation polyvalente et le jumelage ont commencé et continueront d'être une composante du programme de formation afin d'assurer que tout le personnel acquière une compréhension approfondie de tous les éléments de l'expérience visiteur, des activités offertes par le Centre d'histoires de famille Banque Scotia jusqu'aux subtilités des visites guidées et au-delà. Ces éléments assureront une expérience visiteur au Musée sur mesure et personnalisée.

La culture d'entreprise de l'organisation continue d'être entrepreneuriale, collaborative et axée sur les résultats.

PRODUCTION DE REVENUS

Le Conseil d'administration et la direction du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 se sont fermement engagés à accroître la portion du budget provenant de revenus autogénérés. Les efforts de développement de la Société du Quai 21 ont été extrêmement fructueux et la Fondation a connu un vif succès en amassant un fonds de dotation de 7,0 millions de dollars en huit ans. On compte au nombre des activités de financement les dons majeurs, les événements spéciaux et les dons annuels.

Depuis 2005-2006, la Société du Quai 21 et la Fondation ont assuré une croissance régulière des revenus de financement, et le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est en bonne position pour bénéficier d'appuis provenant de l'ensemble du pays.

Une analyse exhaustive des approches de financement actuelles est presque complétée; elle étoffera une stratégie des dons planifiés, un programme amélioré de dons majeurs et de nouvelles sources pour les dons annuels. Le Musée prévoit également tirer profit de nouvelles possibilités d'augmenter ses revenus grâce à la vente de billets, à la boutique de cadeaux et au Centre d'histoires de famille Banque Scotia. Dans le cadre de son mandat national, le Musée a entrepris la création de produits de marque pour sa boutique et a consacré au marketing plus de ressources que ne pouvait en affecter la Société du Quai 21.

L'année 2012-2013 sera fructueuse pour le Musée. Une grande partie du travail a été consacrée durant les 13 premiers mois à la création des éléments formant l'assise d'une société d'État : la gouvernance, la reddition de comptes et les infrastructures, tant humaines que physiques. Cette année, le Musée lancera sa première exposition temporaire d'envergure reflétant son mandat national. Il lancera aussi son nouveau site Web et il accomplira des progrès majeurs dans le redéploiement de son exposition permanente. Le Musée continuera également à créer des partenariats stratégiques afin d'assurer un engagement des Canadiens et Canadiennes de tout le pays envers leur musée de l'immigration.

États financiers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2012

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs du Musée.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un Comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces deux parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport annuel.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Marie Chapman
Chef de la direction

Kendall Blunden, CA
Chef de la direction financière

Le 18 juin 2012

Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* ainsi qu'aux règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Pour le vérificateur général du Canada,

Nancy Y. Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Le 18 juin 2012
Halifax, Canada

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	2012		2011	
Actif				
Actif à court terme				
Trésorerie	8 967	$	3 734	$
Créances (notes 4 et 15)	841		240	
Stocks	143		152	
Charges payées d'avance	12		19	
	9 963		4 145	
Trésorerie et placements du fonds de dotation (notes 11 a) et 15)	5 476		4 538	
Immobilisations (note 5)	8 303		2 483	
Collections (note 6)	1		1	
	23 743	$	11 167	$
Passif et actif net				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer (notes 7 et 15)	4 686	$	671	$
Produits reportés (note 8)	163		96	
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	11 269		4 233	
Actif net				
Non affecté	2 070		1 649	
Gains de réévaluation cumulés	68		5	
Fonds de dotation (note 11 b))	5 487		4 513	
	7 625		6 167	
	23 743	$	11 167	$

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président

Le vice-président

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	2012	25 novembre 2010 au 31 mars 2011
Produits		
Exploitation (tableau 1)	1 140 $	221 $
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations transférées de la Société du Quai 21 (note 9)	516	86
Dons	324	25
Apports reçus de la Société du Quai 21	–	127
Intérêts et produits divers	90	–
	2 070	459
Charges (tableau 2)		
Expérience des visiteurs et création de liens	2 161	132
Services internes	3 314	1 050
Installations	2 511	508
	7 986	1 690
Excédent des charges sur les produits avant les crédits et les produits financiers nets (perte nette) sur les placements du fonds de dotation	(5 916)	(1 231)
Crédits (note 10)	6 440	2 854
Produits financiers nets (perte nette) sur les placements du fonds de dotation	(103)	25
Excédent des produits sur les charges	421 $	1 648 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	2012	25 novembre 2010 au 31 mars 2011
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	5 $	– $
Gains non réalisés sur les placements du fonds de dotation (notes 11 et 15)	68	5
Gains réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	(5)	–
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	68 $	5 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Gains de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2012	25 novembre 2010 au 31 mars 2011
Actif net au début de l'exercice	1 649 $	5 $	4 513 $	6 167 $	– $
Excédent des produits sur les charges	421	–	–	421	1 648
Gains de réévaluation (notes 11 et 15)	–	63	–	63	5
Transfert des collections de la Société du Quai 21 (note 2)	–	–	–	–	1
Transfert du fonds de dotation de la Fondation du Quai 21 (notes 2 et 11)	–	–	–	–	4 399
Dotations reçues (note 11)	–	–	974	974	114
Actif net à la fin de l'exercice	2 070 $	68 $	5 487 $	7 625 $	6 167 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	2012	25 novembre 2010 au 31 mars 2011
Activités de fonctionnement		
Crédits reçus	6 300 $	2 853 $
Autres rentrées de fonds	961	112
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(3 411)	(956)
Intérêts reçus	64	–
	3 914	2 009
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(6 476)	(43)
	(6 476)	(43)
Activités d'investissement		
Augmentation de la trésorerie et des placements du fonds de dotation	(871)	(139)
	(871)	(139)
Activités de financement		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	7 525	1 723
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations	167	70
Dotations reçues	974	114
	8 666	1 907
Augmentation de la trésorerie	5 233	3 734
Trésorerie au début de l'exercice	3 734	–
Trésorerie à la fin de l'exercice	8 967 $	3 734 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

---

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*. Le Musée a été créé le 25 novembre 2010 et le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujetti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont réparties en trois secteurs qui se complètent mutuellement pour réaliser tous les aspects de son mandat. Voici les trois secteurs :

a) Expérience des visiteurs et création de liens

Recherche et développement de contenu; interprétation et création de liens, incluant programmation publique et expositions; rayonnement national et partenariats; services et structure d'accueil des visiteurs, incluant les activités des bénévoles.

b) Services internes

Gouvernance; gestion des ressources; développement et affaires publiques, incluant marketing, communications, activités commerciales, location des installations, parrainages et partenariats avec la collectivité.

c) Installations

Gestion des installations en mettant l'accent sur l'exploitation de l'édifice; sécurité; améliorations locatives, incluant projets d'investissement.

2. Transferts de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21

Le Musée a commencé ses activités le 4 février 2011 après que la Société du Quai 21 lui ait vendu, cédé et transféré ses stocks, collections et immobilisations. Cette vente et ce transfert ont été effectués pour une somme symbolique que le Musée a versée à la Société du Quai 21. La Fondation du Quai 21 a également transféré les éléments d'actif de son fonds de dotation au Musée.

Le 3 février 2011, les éléments d'actif suivants ont été vendus et transférés au Musée :

	2011	
Société du Quai 21		
Stocks	127	$
Collections	1	
Immobilisations	2 527	
	2 655	
Fondation du Quai 21		
Trésorerie et placements du fonds de dotation	4 399	
	7 054	$

Le transfert des stocks était un apport non affecté de la Société du Quai 21 au Musée.

Les collections transférées de la Société du Quai 21 au Musée ont été comptabilisées à titre d'augmentation directe de l'actif net du Musée.

Les immobilisations transférées au Musée ont été comptabilisées à leur valeur comptable nette, qui se rapproche de la juste valeur de marché. La valeur des immobilisations transférées a également été comptabilisée à titre d'apport reporté afférent aux immobilisations. L'apport reporté sera amorti et comptabilisé en produit selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes transférées.

La trésorerie et les placements du fonds de dotation transférés de la Fondation du Quai 21 au Musée ont été comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net du Musée.

3. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits législatifs et parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les dons non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des dépenses connexes sont engagées.

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports. Les produits financiers sur les placements du fonds de dotation ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liés à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 $ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel de bureau et ordinateurs	3 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés éligibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés et le Musée cotisent tous les deux au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation légale ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services rendus au cours de périodes antérieures ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre du Régime de retraite.

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

h) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'excédent des produits sur les charges au cours de l'exercice où elles surviennent.

i) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de titres de capitaux propres canadiens et américains, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations de juste valeur de ces placements sont fondées sur les cours du marché pour des placements sur des marchés actifs.

ii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent la trésorerie, les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

4. Créances

	2012		2011	
Créances – tiers	93	$	97	$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	748		143	
	841	$	240	$

5. Immobilisations

	Coût		Amortissement cumulé		2012 Valeur comptable nette	
Améliorations locatives	8 680	$	681	$	7 999	$
Base de données sur l'immigration et les navires	46		11		35	
Matériel de bureau et ordinateurs	320		51		269	
	9 046	$	743	$	8 303	$

	Coût		Amortissement cumulé		2011 Valeur comptable nette	
Améliorations locatives	2 430	$	80	$	2 350	$
Base de données sur l'immigration et les navires	46		2		44	
Matériel de bureau et ordinateurs	94		5		89	
	2 570	$	87	$	2 483	$

6. Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liés à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 $ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2012 et 2011, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'achat d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

7. Créditeurs et charges à payer

	2012		2011	
Créditeurs et charges à payer – tiers	4 598	$	486	$
Créditeurs – ministères et organismes gouvernementaux	88		185	
	4 686	$	671	$

8. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2012		2011	
Solde au début de l'exercice	96	$	–	$
Fonds reçus au cours de l'exercice	407		175	
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(340)		(79)	
Solde à la fin de l'exercice	163	$	96	$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis et passés en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices sont comme suit :

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2012
Solde au début de l'exercice	2 441 $	1 722 $	70 $	4 233 $
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	7 525	–	7 525
Autres apports reçus d'un apparenté pour l'acquisition d'immobilisations	–	–	167	167
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(516)	(140)	–	(656)
Solde à la fin de l'exercice	1 925 $	9 107 $	237 $	11 269 $

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2011
Solde au début de l'exercice	– $	– $	– $	– $
Ajouter :				
Immobilisations transférées de la Société du Quai 21	2 527	–	–	2 527
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	1 723	–	1 723
Autres apports reçus d'un apparenté pour l'acquisition d'immobilisations	–	–	70	70
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(86)	(1)	–	(87)
Solde à la fin de l'exercice	2 441 $	1 722 $	70 $	4 233 $

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 2 966 $ au 31 mars 2012 (1 750 $ en 2011). Les autres apports reçus d'un apparenté de 167 $ (70 $ en 2011) ont été versés par l'Administration portuaire d'Halifax et avaient trait à la location des installations au Quai 21.

10. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui s'est composé comme suit :

	2012		25 novembre 2010 au 31 mars 2011	
Crédits législatifs accordés	3 850	$	4 576	$
Crédits parlementaires accordés	9 975		–	
	13 825		4 576	
Crédit de l'exercice précédent utilisé dans l'exercice considéré	1 680		–	
Crédits reportés pour des projets en immobilisations futurs	(2 729)		(1 680)	
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(6 476)		(43)	
	6 300		2 853	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	140		1	
Crédits comptabilisés en résultat	6 440	$	2 854	$

Le Parlement a approuvé un crédit législatif à titre de financement provisoire jusqu'à ce que les crédits parlementaires suivent leur cours normal. Le crédit législatif, disponible à la fois pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations, a permis au Musée de fonctionner jusqu'à ce que ses crédits aient été approuvés par le Parlement, le 27 juin 2011, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses dans le cadre du processus normal des crédits.

11. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2012		2011	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	564 $	564 $	2 900 $	2 907 $
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	3 099	3 166	1 633	1 631
Titres de capitaux propres canadiens	578	527	–	–
Titres de capitaux propres américains	490	549	–	–
Actifs de substitution	681	674	–	–
	4 848	4 916	1 633	1 631
Frais de gestion nets à payer	(4)	(4)	–	–
	5 408 $	5 476 $	4 533 $	4 538 $

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 974 $ (4 513 $ en 2011), dont 475 $ (4 399 $ en 2011) provenaient de la Fondation du Quai 21.

L'actif net du fonds de dotation a subi une perte de 103 $ (gain de 25 $ en 2011) sur les produits financiers réalisés et 68 $ (5 $ en 2011) en gains non réalisés.

Au 31 mars, le fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2012	2011
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 $	4 399 $
Dotations reçues d'autres donateurs	613	114
Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice	5 487 $	4 513 $

12. Obligations contractuelles

Le Musée a conclu des ententes qui comprennent des coûts de constructions et des services-conseils. Il a également des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2012, les obligations estimatives sont comme suit :

	Apparenté		Autres		Total	
2013	985	$	4 572	$	5 557	$
2014	985		–		985	
2015	985		–		985	
2016	991		–		991	
2017	1 022		–		1 022	
2018 à 2051	44 262		–		44 262	
	49 230	$	4 572	$	53 802	$

13. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés éligibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés et le Musée cotisent tous les deux au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations des salariés. Le taux général de cotisation en vigueur à la clôture de l'exercice était de 1,74 fois la cotisation des salariés (1,86 fois en 2011) jusqu'à un seuil salarial défini. Pour la portion des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit verser des cotisations à raison de 8,95 fois la cotisation de l'employé (9,5 fois en 2011). Les cotisations totales de 266 $ (18 $ en 2011) ont été passées en charges dans l'exercice.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans au taux annuel de 2 % multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de service validable. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

14. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Musée est également lié à la Fondation du Quai 21 en matière d'intérêt financier. Le Musée conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés, et selon des conditions de règlement normales.

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 248 $ (362 $ en 2011), composées surtout de loyers et charges locatives de 1 085 $ (150 $ en 2011) inclus dans le poste « Installations », et a gagné des produits de l'ordre de 32 $ (1 $ en 2011) avec des apparentés. Les relations et les opérations conclues avec la Fondation du Quai 21 sont décrites à la note 2.

15. Instruments financiers

Le Musée fait face à un éventail de risques en raison de ses activités. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un comité d'investissement, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placement pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des ajustements à la composition de l'actif afin de minimiser le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Au 31 mars 2012, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 20 % dans des titres de capitaux propres et 20 % dans des actifs de substitution.

15. Instruments financiers (suite)

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que le risque de crédit n'est pas significatif.

i) Placements du fonds de dotation

Selon la politique d'investissement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres canadiens et américains et d'actifs de substitution par l'entremise de caisses en gestion commune ou de fonds communs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus un an. Les placements en titres de capitaux propres et en instruments à taux fixe sont détenus par l'entremise de caisses en gestion commune ou de fonds communs. Les actifs de substitution offrent une volatilité et des corrélations globales plus faibles par rapport aux indices de titres de capitaux propres courants. Le portefeuille d'actifs de substitution affiche une stratégie générale neutre pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres ainsi qu'un programme de négociation de contrats à terme dont la gestion est fondée sur la chasse aux tendances qui a accès à un portefeuille diversifié d'instruments financiers dans un éventail de marchés internationaux.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution par l'entremise de caisses en gestion commune font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectifs d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique d'investissement du Musée.

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de crédit (suite)

ii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour les 841 $ provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision applicable pour mauvaises créances, qui a été établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des clients particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des clients autres que des ministères.

Au 31 mars 2012, aucune créance n'était en arriéré (plus de 30 jours) ou considérée comme douteuse. Le Musée n'a pas classé de créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non perception.

b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur les résultats d'exploitation nets du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 549 $ en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change. Par contre, le risque de change a été déterminé comme étant faible parce que les placements susmentionnés ne constituent pas en règle générale une partie importante du portefeuille. En outre, les fonds font l'objet en général d'opérations de change à terme ou contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change.

Dans certains cas, le Musée effectue des versements en dollars américains à des fournisseurs. Au 31 mars 2012, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur des résultats d'exploitation nets du Musée.

15. Instruments financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les soldes de la trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, d'équivalents de trésorerie et d'instruments à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe et leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient aucun instrument d'emprunt au 31 mars 2012.

Le Musée gère le risque de taux d'intérêt en conservant un mixte de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique d'investissement. Les gestionnaires de placements et de portefeuille surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement car le Musée détient des fonds et non pas les actifs sous-jacents.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 14 $ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2012.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue suite à la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 750 $ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres, dont 679 $ en actifs de substitution qui ont de façon générale une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds de titres de capitaux propres.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des valeurs de marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds tel qu'établi par les gestionnaires de placements et de portefeuille. Au 31 mars 2012, si les valeurs de marché avaient baissées de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 111 $ suite à la baisse de la juste valeur des actifs financiers.

15. Instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas significatif.

Au 31 mars 2012, tous les créditeurs et toutes les charges à payer du Musée étaient exigibles dans un délai de trois mois.

d) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

i) Niveau 1 – Les instruments financiers du niveau 1 sont évalués aux prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.

ii) Niveau 2 – Les instruments financiers du niveau 2 sont évalués au moyen des prix cotés pour des actifs et des passifs semblables, des prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.

iii) Niveau 3 – Les instruments financiers du niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Tous les actifs financiers et les passifs financiers du Musée sont de niveau 1.

16. **Chiffres de la période précédente**

Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée dans l'exercice considéré.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 2012

Tableau 1 – Produits d'exploitation

(en milliers de dollars)

	2012		25 novembre 2010 au 31 mars 2011	
Location de salles	317	$	29	$
Boutique	252		7	
Vente de billets pour les expositions	242		18	
Évènements spéciaux	241		162	
Centre de recherche	64		5	
Programmation	24		–	
	1,140	$	221	$

Tableau 2 – Charges

(en milliers de dollars)

	2012		25 novembre 2010 au 31 mars 2011	
Frais liés au personnel	3 043	$	259	$
Loyer	1 085		150	
Fournitures et services de fonctionnement	758		57	
Amortissement des immobilisations	656		87	
Services professionnels et spéciaux	645		663	
Réparation, entretien et exploitation de l'édifice	437		234	
Exposition et programmation	305		6	
Coût des marchandises vendues	259		59	
Fournitures de bureau et administration	209		69	
Marketing, promotion et reconnaissance	155		43	
Services publics	153		38	
Formation et perfectionnement professionnel	125		16	
Paiement en remplacement d'impôts	99		–	
Déplacements	57		9	
	7 986	$	1 690	$